

# **ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **Communauté Rurale de GAINTHE KAYE**

Mai 2005

Projet Financé par le CRDI

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ANCAR</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>CAC</b>	Cellule d'Animation et de Concertation
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>FFN</b>	Fonds Forestier National
<b>GDRN</b>	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GL/GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>ICP</b>	Infirmier Chef de Poste
<b>IDSV</b>	Inspection Départementale des Services Vétérinaires
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>Le CR</b>	Le conseil Rural
<b>MSA</b>	Malick Sow et Associés
<b>MEPN</b>	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAPEBA</b>	Projet d'Appui à l'Elevage dans le Bassin Arachidier
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>POGV 2</b>	Projet d'organisation et de Gestion Villageoise 2
<b>REGEFOR</b>	Réseau de Gestion des Forages
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>9</b>
<b>2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 REALISATIONS RECENTES .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3 CHANGEMENTS MAJEURS .....</b>	<b>11</b>
<b>2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....</b>	<b>11</b>
<b>3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE .....</b>	<b>11</b>
<b>4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES .....</b>	<b>13</b>
<b>5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....</b>	<b>19</b>
<b>6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>24</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention .....	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Travaux en atelier sur la situation actuelle de la CR .....	10
Figure 5 : Réflexion de groupe en atelier sur les actions à mener.....	12
Figure 6 : Travaux en atelier pour la proposition de futures activités.....	13
Figure 7 : Un participant vient de restituer en plénière les résultats des travaux en atelier de son sous-groupe.....	14
Figure 8 : Activité de priorisation .....	20

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

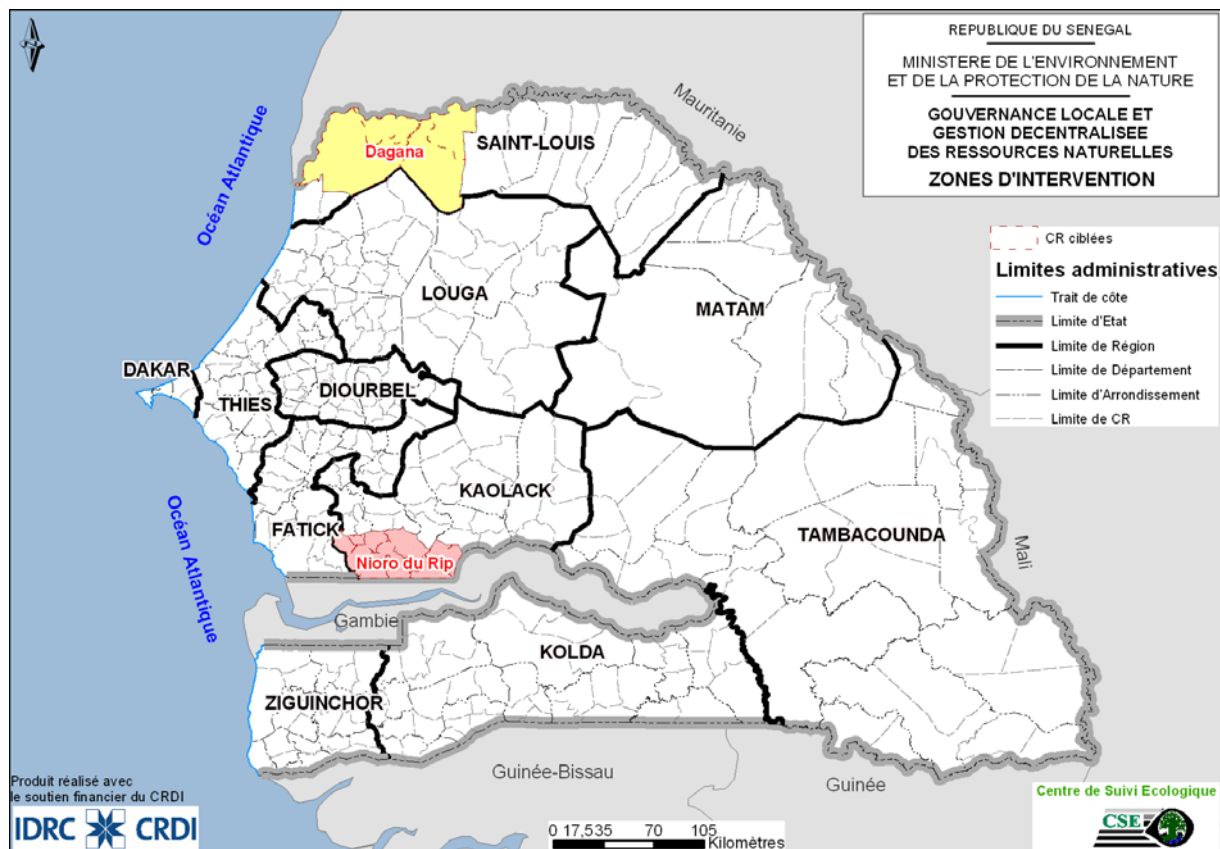


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

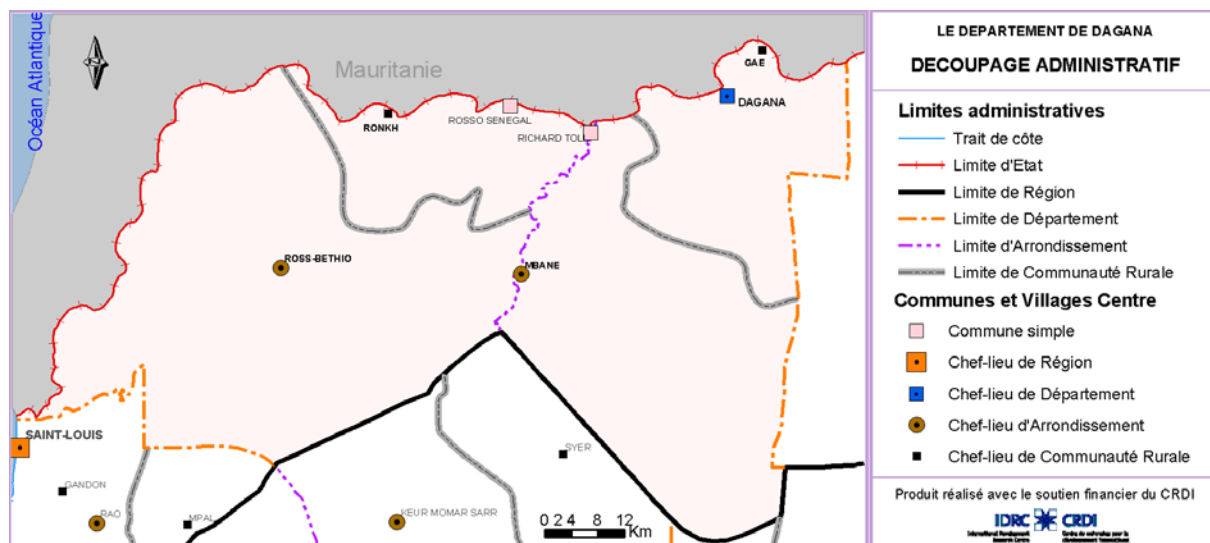


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

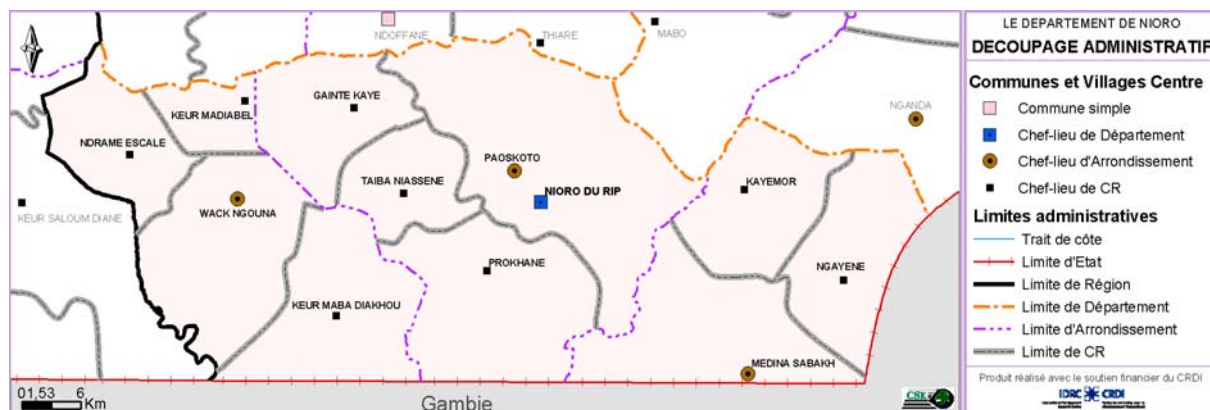


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

### **3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
  - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
  - Priorisation des stratégies
  - Identification du Groupe Technique de Travail

### **4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



**Figure 4 : Travaux en atelier sur la situation actuelle de la CR**

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

## **2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES**

- ⊗ Recouvrement correct de la taxe rurale
- ⊗ Existence de carrières sablonneuses et latéritiques
- ⊗ Existence de forages dans l'ouest de la CR
- ⊗ Existence d'espèces arborées génératrices de revenus (baobab, « dimb »)
- ⊗ Existence d'organisations communautaires
- ⊗ Existence de mares et de bas fonds
- ⊗ Existence de forêts communautaires
- ⊗ Existence de ressources humaines de qualité
- ⊗ Cohésion sociale

## **2.2 REALISATIONS RECENTES**

- ✓ Formation en techniques de fabrication de foyers améliorés
- ✓ Lutte anti-érosive (cordons pierreux, fascines)
- ✓ Construction de châteaux d'eau
- ✓ Sensibilisation en assainissement collectif
- ✓ Construction de magasins de stockage
- ✓ Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse et les coupes abusives

- ✓ Réalisation d'une mare artificielle à Ndiawar Alkaly
- ✓ Fonçage de puits à usages multiples

### 2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Diminution de la déforestation et des feux de brousse
- Amélioration de l'accès à l'eau potable
- Réduction des incendies (habitations)
- Allègement des travaux des femmes
- Retour de la faune
- Amélioration de la gestion des ressources naturelles

### 2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Mauvaise répartition des forages
- ❖ Baisse de fertilité des sols
- ❖ Enclavement de la CR
- ❖ Manque de concertation entre les différents comités
- ❖ Difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe
- ❖ Absence de suivi des actions de reboisement
- ❖ Ensablement des mares et des bas-fonds
- ❖ Insuffisance des zones de parcours et des couloirs de bétail
- ❖ Difficulté d'accès aux sites de carrières
- ❖ Conflits de gestion de la mare de Belly Fowrou (entre les CR de Gainthe Kaye et de Keur Baka)

## 3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

***"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "***

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



**Figure 5 : Réflexion de groupe en atelier sur les actions à mener**

Les participants ont développé des domaines d’actions résumés en quatre (04) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d’un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (06) sous-groupes.

**Stratégie # 1 Maîtrise de l’eau**

- o Désensabler les mares
- o Créer des bassins de rétention pour promouvoir le maraîchage
- o Foncer des puits

**Stratégie # 2 Reforestation des zones dégradées**

- o Mener des activités de reboisement pendant l’hivernage
- o Etendre les mises en défens
- o Clôturer les zones de reboisement
- o Créer des comités de vigilance pour assurer la surveillance des RN

**Stratégie # 3 Aménagement des zones de pâturage**

- o Augmenter les parcours de bétail
- o Aménager les zones de pâturage dans la CR

**Stratégie # 4 Sensibilisation sur la protection de la nature**

- o Sensibiliser les OCB sur la GRN
- o Sensibiliser sur les feux de brousse

#### 4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



Figure 6 : Travaux en atelier pour la proposition de futures activités

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.

- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 7 : Un participant vient de restituer en plénière les résultats des travaux en atelier de son sous-groupe

**STRATEGIE # 1**  
**Maîtrise de l'eau**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Désensabler les mares Belly Faourou, Missira Walo et Passoula**
2. **Aménager des bassins de rétentions**
3. **Mettre en place un comité de gestion**
4. **Foncer des puits**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Apport contrepartie financière
- Exploration de la coopération décentralisée

**Gouvernement :** reconnaissance du comité, déparasitage des mares

- Sous-Préfet
- Service d'hygiène, ICP

**Organisations Communautaires :**

- Investissement humain
- Mise sur pied de comités de vigilance

**Autres :** appui technique

- POGV2
- PLAN
- PBA
- Eau Vive
- PAPEBA
- Kër Yaakaar
- PAPEL
- AFRICARE
- GL-GDRN
- MSA

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation des OCB en techniques de maîtrise et de gestion de l'eau
- Appui aux élus locaux pour le développement de partenariat
- Appui à l'organisation des populations

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Cheikh Boubacar Ka**
2. **Niang Guèye**
3. **Fatou BA**
4. Mbagnick Diop
5. Moustapha Fall
6. Kéba Ndiaye
7. Ablaye Ba
8. Rokhy Sall
9. Khady Sall
10. Amady Seck
11. Sény Sène
12. Tamsir Thioub
13. Makodou Diop
14. Samba Diallo
15. Samba Sow

**STRATEGIE # 2**  
**Reforestation des zones dégradées**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Créer des comités de vigilance pour assurer la surveillance des RN**
2. **Mener des activités de reboisement pendant l'hivernage en y associant les arbres fruitiers**
3. **Etendre les mises en défens**
4. **Clôturer les zones de reboisement**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Affectation des terres pour les mises en défens
- Assurer le transport des plants et la protection des zones reboisées

**Gouvernement :** dons de plants

- Secteur Eaux et Forêts

**Organisations Communautaires**

- Mobilisation
- Clôture des zones à reboiser (haies vives)

**Autres :** appui matériel et technique (tableau de signalisation au niveau des zones de mises en défens)

- PBA

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Former les OCB en GRN
- Formation des GPF en techniques de pépinière

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Ndiama B. Sadio
2. Ndiore Thiam
3. Djimba Ndiaye
4. **Aïcha Diaw**
5. Rokhy Gadiaga
6. **Ibrahim Loum**
7. Diatta Niane
8. Momar Diouf
9. **Mamadou Fall**

**STRATEGIE # 3**  
**Aménagement des zones de pâturage**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Augmenter les parcours de bétail**
2. **Délimiter les zones de pâturage en installant des bornes**
3. **Aménager des bassins de rétention au niveau des parcours de bétail**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Délibération des parcours de bétail par la commission domaniale

**Gouvernement : appui technique**

- CADL
- Secteur Eaux et Forêts
- IDSV

**Organisations Communautaires**

- Faire respecter des décisions prises

**Autres : Appui technique**

- GL-GDRN
- POGV2
- PBA
- ANCAR

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation des populations sur la gestion foncière
- Formation des élus locaux sur les textes de la décentralisation

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Alpha Lamine Diallo**
2. Modou M. Diallo
3. Amadou Ba
4. **Amath Sall**
5. Omar Fall
6. Djimba Fall
7. Barkham Diouf
8. **Arame Ndong**
9. El Abdou Diallo

**STRATEGIE # 4**  
**Sensibilisation sur la protection de la nature**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Sensibiliser les populations sur la GRN
2. Sensibiliser les populations pour le respect des règlements
3. Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Appui matériel

**Gouvernement** : redynamisation des comités de vigilance

- MEPN
- CADL

**Organisations Communautaires**

- Investissement humain et sensibilisation des populations à travers des causeries, réunions...

**Autres** : assistance technique

- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation en techniques d'animation

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Babacar Thiam**
2. Ablaye Thioub
3. Aïda Diallo
4. Marième Diop
5. **Malick Guèye**
6. **Gasse Diouf**
7. Baba Diaw
8. Diakhou Guèye
9. Ousmane Thioub

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

## **COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

## **5. ACTIVITES DE PRIORISATION**

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

### Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

### Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



**Figure 8 : Activité de priorisation**

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Maîtrise de l'eau (42 points)
2. Reforestation des zones dégradées (38 points)
3. - Aménagement des zones de pâturage (19 points)  
- Sensibilisation sur la gestion des ressources naturelles (19 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Cheikh Boubacar KA
2. Niang GUEYE
3. Fatou BA
4. Mamadou FALL
5. Aïcha DIAW
6. Ibrahima LOUM
7. Alpha L. DIALLO
8. Amath SALL
9. Arame NDONG
10. Babacar THIAM
11. Malick GUEYE
12. Gasse DIOUF

13. Diatta NIANE

14. Momath DIOUF

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

## 6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

**« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

**« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler **trois** (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

### *Attentes des organisations communautaires*

- Que le CR installe des parcs de vaccination
- Que le CR recherche des partenaires stratégiques en matière de GRN
- Que le CR appuie les actions de GRN initiées par les populations
- Que le CR fonce des puits
- Que le CR mène des activités de reboisement
- Que le CR fasse des dons de plants pour le reboisement
- Que le CR appuie les activités du CAC

- ❑ Que le CR autorise l'exploitation des carrières
- ❑ Que le CR organise des rencontres régulières avec les OCB en matière de GRN

### *Attentes des élus locaux*

- ❑ Que les populations s'inscrivent régulièrement et sincèrement sur les registres pour les impôts
- ❑ Que les populations respectent les engagements pris vis à vis du CR, surtout par rapport au reboisement
- ❑ Que les populations paient la taxe rurale à temps
- ❑ Que les populations déclarent auprès du CR les animaux perdus ou saisis
- ❑ Que les populations respectent les zones mises en défens
- ❑ Que les populations s'impliquent dans les zones mises en défens
- ❑ Que les bulletins des opérateurs soient adressés dans la CR
- ❑ Que les populations respectent les limites des parcours de bétail et des pâturages

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait au soutien aux actions de reboisement. Cela dénote un problème de communication car, les arguments avancés par les populations sont souvent rejetés par les conseillers qui, à leur tour, mettent en exergue l'inconstance des OCB, surtout en matière d'activités de reboisement.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme, à travers notamment un paiement régulier et à temps voulu de la taxe rurale, le respect des zones mises en défens et des zones de parcours. Il est également apparu au cours de ces discussions que le cadre de concertation existant (CAC) est dans une profonde léthargie.

A l'issue de ces échanges, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »**

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi

- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

### ***Engagements des élus locaux***

- ❑ Le CR a déjà un programme de mise en place de parcs de vaccination en partenariat avec le PAPEL
- ❑ Le CR s'engage à développer son réseau de partenaires au développement
- ❑ Le CR s'engage à appuyer les actions des OCB en matière de GRN. Le CR transmettra désormais au Secteur des Eaux et Forêts tout litige qu'il ne sera pas parvenu à vider.
- ❑ Le CR comprend les préoccupations des populations par rapport au fonçage de puits, mais la priorité est aujourd'hui donnée à l'adduction d'eau.
- ❑ Le Conseil Rural est disposé à fournir les plants
- ❑ Le Conseil Rural s'engage à appuyer les actions du CAC

### ***Engagements des organisations communautaires***

- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations par rapport à l'inscription sur les registres des impôts
- ❑ Les OCB sont décidés à assurer le suivi des engagements pris
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur le paiement de la taxe rurale
- ❑ Les OCB s'engagent à mettre sur pied un comité de vigilance
- ❑ Les OCB sont disposées à s'impliquer dans les actions de régénération
- ❑ Les OCB s'engagent à vérifier les bulletins des opérateurs dans chaque village
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur le respect des limites des zones de parcours

## **ANNEXE**

## **ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE**

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

### ***LES TEXTES***

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

### ***LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME***

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

### ***LES RESSOURCES FINANCIERES***

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

### ***LES CAPACITES TECHNIQUES***

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

### ***CONCLUSION***

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

## ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

### Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

---

#### DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

#### ATOUPS ET POTENTIALITES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### REALISATIONS RECENTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

#### CHANGEMENTS MAJEURS

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### DEFIS ET OBSTACLES

- 
- 
- 
- 
- 
-

### **ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

## ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Modou Mamoune DIALLO	Conseiller		Missira
2	Mbagnick DIOP	Animateur		Gainthe Kaye
3	Ousmane THIOUBE	Conseiller		Thioubène
4	Mamadou BADIANE	Conseiller		Ndiawara Alkaly
5	El Hadj DIOUF	Conseiller		Gnappa Balla
6	Aliou TOURE	Conseiller		Gnappa Balla
7	Mbaye THIOUBE	Conseiller		Thioubène
8	Birane FALL	Conseiller		Santhie Amath
9	Ablaye BA	Conseiller		Ndiawara Alkaly
10	Malick GUEYE	Président CAC		Ndiawara Alkaly
11	Momath DJIMBA	Animateur		Gainthe Kaye
12	Ibrahima LOUM	Président CAC		Gainthe Kaye
13	Mamadou FALL	Président CAC		Gnappa Balla
14	Djimba GUEYE	Conseiller		Taïba Ndioufène
15	Momar DIOUF	Conseiller		Taïba Ndioufène
16	Aïda DIALLO	Assistante communautaire		Gainthe Kaye
17	Aïssa DIAW	Présidente GPF		Gnappa Balla
18	Fatou BA	GPF		Gnappa Balla
19	El Hadj Kéba FALL	PCR		Gainthe Kaye
20	Diatta NIANE	1er vice-PCR		Gainthe Kaye
21	Awa PADANE	Présidente GPF		Médina Ndiango
22	Rokhy GADIAGA	Prsidente GPF		Gainthe Kaye
23	Babacar THIAM	Plan/ECS		Gainthe Kaye
24	Arame NDONG	ASUFOR		Gainthe Kaye
25	Alpha Lamine DIALLO	Président Eleveurs		Keur D. Sadio
26	Barham DIOUF	Conseiller		Santhie Missira
27	Ibrahima THIAM	Conseiller		Kébé Walo
28	Djimba NDIAYE	Particulier		Santhie Missira
29	Cheikh DIAW	Chef de village		Keur Birane Diaw
30	Ndiaré THIAM	GPF		Gainthe Kaye
31	Moustapha FALL	Président comité Santé		Gainthe Kaye
32	Omar Katta FALL	Conseiller		Touba Fall
33	Amath SALL	Président CAC		Touba Fall
34	Rokhaya SALL	Présidente CAC		Keur Birane Diaw
35	Khady FALL	Présidente GPF		Touba Fall
36	Amady SECK	Conseiller		Feourou Sérère

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
37	Samba F. DIALLO	Chef de village		Keur Dé Sadio
38	Cheikh Boucar KA	Représentant collectif CAC		Keur Dé Sadio
39	Samba SOW	Conseiller		Keur Dé Sadio
40	Ahmadou BA	Conseiller		Keur Dé Sadio
41	Daouda FALL	Conseiller		Gainthe Kaye
42	Ablaye THIOUBE	Président ASC		Thioubène
43	Tamsir THIOUBE	ASC		Thioubène
44	Lamine THIOUBE	ASC		Thioubène
45	Sira NDOUR	Animatrice		Gainthe Kaye
46	Niang GUEYE	Représentant jeunes		Touba Niane
47	Gasse DIOUF	Président GPF		Missira
48	Cheikhou NDIAYE	Conseiller		Ndiayène Santhie
49	Seyni SENE	Conseiller		Missira
50	Baba DIAW	Particulier		Sam Walo
51	Marième NDIAYE	Monitrice		Paoskoto
52	Niama SADIO	Chef CADL		Paoskoto
53	El Hadj Abdou DIALLO	Chef de village		Keur Yoya
54	Kéba NDIAYE	Président foyer jeune		Gainthe Kaye
55	Amadou FALL	Conseiller		Feourou Sénrère
56	Macodou DIOP	Particulier		Gainthe Kaye
57	Diakhou GUEYE	Conseillère/GPF		Keur Birane Dieng
58	Cheikhou NDIAYE	Surveillant ressources naturelles		Gainthe Kaye

## FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



**CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*